

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 13 juin 2018

### - Journée nationale du don d'organes - 22 juin 2018

#### L'Hôpital privé Clairval organise des portes ouvertes pour sensibiliser le grand public

En France, 57 000 personnes vivent grâce à une greffe de rein, de poumon, de cœur etc. Et chaque année ce sont des milliers de patients qui attendent un organe. Dans le contexte des changements législatifs sur les modalités de refus de prélèvement, entrés en vigueur début 2017, et à l'occasion de la journée nationale du don d'organes le 22 juin prochain, l'Hôpital privé Clairval, établissement du groupe Ramsay Générale de Santé, propose au grand public de venir s'informer sur le sujet. Un stand d'informations et de documentation se tiendra dans le hall d'accueil de l'hôpital les 21 et 22 juin.

Depuis 2013, l'Hôpital privé Clairval à Marseille fait partie des établissements autorisés à pratiquer les prélèvements d'organes et de tissus sur son site. L'autorisation de prélèvements d'organes délivrée par l'agence régionale de santé, valable 5 ans, a été renouvelée en janvier dernier pour une nouvelle période de 5 ans. L'Hôpital privé Clairval est l'un des 2 établissements autorisés à pratiquer le prélèvement d'organe à Marseille et des 2 seuls établissements privés autorisés en France. L'unité de don d'organes de l'établissement, grâce à l'étroite collaboration avec l'Agence de la biomédecine, a permis à 57 personnes d'accéder à la greffe sur les 5 dernières années.

L'équipe de coordination du service est composée de deux médecins et d'infirmières coordinatrices qui travaillent étroitement avec les services de réanimation et le bloc opératoire. Réunies au même étage, les équipes favorisent le lien et l'accompagnement des familles de donneurs dans le processus du don d'organes, du prélèvement à la greffe.

#### Une action d'information et de sensibilisation du grand public

A l'occasion de la journée nationale de réflexion sur le don le 22 juin, l'Hôpital privé Clairval ouvre ses portes au public pour les informer sur le prélèvement d'organes et sur la législation associée. Une coordinatrice répondra aux questions du public et des professionnels de 10 h à 16 h, en relayant le message de l'agence de la biomédecine « on est tous donneurs. ». Un moment d'échange pour faire le point sur des tabous, des idées reçues, des peurs...

En France, le don d'organes et de tissus est régi par des lois relatives au « respect du corps humain » qui reposent sur le consentement présumé, la gratuité et l'anonymat.

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, un nouveau décret précise les modalités de refus. L'opposition au prélèvement d'organes doit être inscrit sur le registre national des refus. A défaut, le refus doit être exprimé de façon explicite à un tiers qui pourra en attester auprès de l'équipe médicale ou par écrit dans un document daté et signé.*

***En résumé, tout individu est présumé donneur d'organes en l'absence de l'expression du refus formulé de manière claire et précise.***

### **À propos de l'Hôpital privé Clairval**

L'Hôpital privé Clairval est spécialisé en médecine et chirurgie (cardiovasculaire et thoracique, neurochirurgie, ORL et cancérologie). Au sein de l'Hôpital privé Clairval, l'Institut de Cancérologie Clairval permet une prise en charge complète des parcours patients en cancérologie, à travers la chirurgie, la chimiothérapie, la médecine oncologique et le service de radiothérapie. L'établissement réalise chaque année 31 800 hospitalisations dont 19 000 séjours/séances en ambulatoire par an. L'Hôpital privé Clairval dispose d'une capacité d'accueil de 385 lits et places (dont 30 lits et 15 places de réadaptation fonctionnelle cardiaque) où interviennent plus de 180 médecins.

Site internet : <http://hopital-prive-clairval-marseille.ramsaygds.fr/>

### **À propos de Ramsay Générale de Santé**

Premier groupe d'hospitalisation privée, Ramsay Générale de Santé compte 23 000 salariés dans 120 établissements, et travaille avec près de 6 000 praticiens, qui assurent 15 millions de consultations par an. En 2017, plus de 2 millions de patients ont été soignés dans nos établissements. Ainsi, 1 Français sur 10 ayant subi une chirurgie l'an dernier a été opéré dans l'un des établissements du groupe.

Acteur majeur de l'hospitalisation, Ramsay Générale de Santé couvre l'ensemble de la chaîne de soins, dans trois métiers : Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO), Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) et Santé Mentale. Le groupe propose la quasi-totalité des prises en charges médicales et chirurgicales au meilleur niveau de qualité/sécurité selon les certifications de la Haute Autorité de Santé. Le groupe participe aux missions de service public de santé et au maillage sanitaire du territoire.

Le groupe investit tous les ans 150 M € que ce soit dans les nouvelles technologies chirurgicales, d'imagerie, la construction et la modernisation d'établissements etc. Il innove aussi au service des patients avec de nouveaux outils digitaux comme le portail patients Ramsay Services ou encore en faisant évoluer ses organisations pour une meilleure efficacité de la prise en charge comme le prouve le suivi sur une appli des délais d'attente en temps réel dans les 24 services d'urgences du groupe.

Par ailleurs, Ramsay Générale de Santé est un acteur reconnu de la Recherche et de l'Enseignement. Et sa Fondation, dédiée principalement à la prévention santé, développe de nombreuses actions pour trouver les outils propres à faire évoluer les comportements de la population, à l'image du Prevent2Care Lab, un incubateur de start-ups « prévention santé ».

Site Internet: [www.ramsaygds.fr](http://www.ramsaygds.fr)

Facebook: <https://www.facebook.com/RamsayGDS>

Twitter: <https://twitter.com/RamsayGDS>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/ramsaygds>

YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UCpSNsGhH-xc84K6Fv7XxKPw>

---

Contact presse : Audrey Garibbo – 04 91 17 12 18 – [a.garibbo@ramsaygds.fr](mailto:a.garibbo@ramsaygds.fr)